

Burkina Faso/Politique

Le premier gouvernement Kaboré

AFP  
Ouagadougou/Burkina Faso

Le chef de l'Etat détient également le portefeuille de la Défense et des Anciens combattants

LE président burkinabè Roch Marc Christian Kaboré, élu fin novembre, a formé hier un gouvernement de trente ministres dans lequel il assume les fonctions de ministre de la Défense, indique un décret publié hier matin à Ouagadougou.

Comme le président Blaise Compaoré, chassé en octobre 2014 par la rue après 27 ans au pouvoir, M. Kaboré a choisi de prendre le portefeuille de la Défense et des Anciens combattants.

La réforme de l'armée est une préoccupation dans un pays où l'armée joue un rôle politique prépondérant et dont l'histoire est constellée de coups d'Etat et de tentatives de putsch.

Sept des neuf chefs d'Etat que le pays a connus depuis son indépendance en 1960 étaient des militaires et M. Kaboré est le premier civil à être démocratiquement élu dans ce pays pauvre d'Afrique de l'Ouest.

Le gouvernement dirigé par le Premier ministre Paul Kaba Thiéba, un économiste qui a fait carrière à la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest

(Bcéao), compte sept femmes dont Hadizatou Rosine Coulibaly Sori, qui était une des favorites pour la Primature. Elle occupera le poste stratégique de ministre de l'Economie, des Finances et du Développement.

L'ancien maire de Ouagadougou pendant 17 ans, Simon Compaoré, est le numéro 2 du gouvernement comme ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité intérieure.

Ancien apparatchik du régime Compaoré comme M. Kaboré, Simon Compaoré est, avec le président de l'Assemblée Salif Diallo notamment, une des figures du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) de Blaise Compaoré (avec lequel il n'a pas de lien de parenté) qui avaient quitté le parti pour former le Mouvement du peuple pour le progrès (MPP).

Avec le MPP, M. Kaboré a remporté l'élection présidentielle du 29 novembre et le MPP est la première force de l'Assemblée nationale élue le même jour.

**STABILISATION**• Deux journalistes proches du parti présidentiel font partie du gouvernement. Alpha Barry, fondateur de la radio Oméga FM et ancien correspondant de Radio France internationale (RFI) au Burkina, devient ministre des Affaires étrangères, de la



Photo : AFP

Deux semaines après son investiture, le président Roch Marc Christian Kaboré a son premier gouvernement dont lui-même occupe par ailleurs le portefeuille de la Défense nationale et des Anciens combattants.

Coopération et des Burkinabè de l'extérieur. Rémi Fulgence Dandjino, directeur général d'une nouvelle télévision privée d'information continue, est ministre de la Communication chargé des Relations avec le Par-

lement. Deux membres du gouvernement de la Transition mis en place après la chute de Compaoré restent dans l'équipe gouvernementale. Bessolé René Bagorro, ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat

sous la Transition, devient garde des Sceaux, ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion civique alors que le professeur Filiga Michel Sawadogo reste ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation.

Deux partis d'opposition, qui ont signé un accord de gouvernement avec le MPP, sont représentés.

L'Union pour la renaissance/parti sankariste (UNIR/PS, se réclamant de l'ancien président burkinabè Thomas Sankara) dont le candidat, Me Bénwendé Stanislas Sankara, est arrivé quatrième au scrutin de novembre, a obtenu deux portefeuilles : l'Environnement, Economie verte et Changement climatique (Nestor Basière) ainsi que les Ressources animales et Hydrauliques (Somanogo Koutou).

Tahirou Barry, troisième de l'élection présidentielle (3,09%), prend le ministère de la Culture et du Tourisme.

Outre la stabilisation démocratique du pays, le gouvernement doit faire face au chômage massif et endémique des jeunes (les moins de 30 ans représentent jusqu'à 70% de la population) et à la pauvreté dans un pays de plus de 17 millions d'habitants dont plus de 40% vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Cameroun/Attentat

Un kamikaze tue douze fidèles dans une mosquée pendant la prière

AFP  
Yaoundé/Cameroun

Cette nouvelle attaque porte la marque des islamistes nigériens de Boko Haram.

DOUZE fidèles ont été tués hier dans une mosquée de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun lorsqu'un kamikaze s'est fait exploser pendant la prière du matin, dans un nouvel attentat-suicide portant la marque des islamistes nigériens de Boko Haram.

L'attentat a visé la mosquée de Kouyape, un petit village de l'arrondissement de Kolofata proche de la frontière avec le Nigeria, dans une zone où Boko Haram, qui a rallié l'organisation Etat islamique (EI),

mène régulièrement des attaques, ont indiqué à l'AFP les autorités camerounaises, confirmant ainsi des informations données précédemment par une source sécuritaire de la région.

"A 05H30 (même heure au Gabon), la mosquée de Kouyape a fait l'objet d'une attaque de kamikaze à l'heure de la prière. Le bilan provisoire est de 13 morts (dont le kamikaze, Ndlr) et d'un blessé grave (...). La mosquée a été pratiquement réduite en cendres", a déclaré à la mi-journée à la radio d'Etat le gouverneur de la région de l'Extrême-Nord, Midjiyawa Bakari.

"Onze fidèles sont morts" immédiatement dans l'explosion et un douzième a succombé à ses blessures, a détaillé la source sécuritaire, ajoutant : "le kamikaze priait avec d'autres fidèles" avant de se faire ex-

ploser. Selon cette source, l'imam de la mosquée fait partie des victimes.

Dans la nuit de mardi à hier, deux autres personnes ont trouvé la mort dans la même localité lors d'une attaque attribuée à Boko Haram, a-t-on ajouté. Face aux "actes barbares et lâches de la nébuleuse" Boko Haram, le gouverneur a appelé la population et les responsables locaux à "ne pas baisser la garde". Pour sécuriser les mosquées, "une réflexion doit être menée de concert avec les chefs traditionnels et les leaders religieux, les autorités administratives", a-t-il plaidé.

Les imams et les chefs traditionnels sont souvent désignés par les islamistes comme des cibles du fait de leur hostilité au jihadisme et à la violence.

**FEMMES ET ADOLESCENTES KAMIKAZES**• De

leur côté, les autorités ont banni le port du voile intégral dans plusieurs régions du Cameroun, ce vêtement servant régulièrement à dissimuler des ceintures d'explosifs. Le Tchad voisin, lui aussi la cible de Boko Haram, a lui interdit le voile intégral sur l'ensemble de son territoire. Les attentats-suicides menés par Boko Haram sont en effet de plus en plus commis par des femmes, souvent très jeunes.

Après avoir laissé passer pendant des années les combattants de Boko Haram actifs dans le nord-est du Nigeria, et qui se servaient de la région comme base arrière et lieu d'approvisionnement en armes, véhicules et marchandises, le Cameroun a renforcé sa présence militaire le long de la frontière nigérienne, dans le cadre de

la coalition régionale militaire (Cameroun, Nigeria, Niger, Tchad, Bénin) qui combat les islamistes.

Depuis fin novembre, l'armée camerounaise mène dans plusieurs localités frontalières des opérations "de ratissage" pour affaiblir les jihadistes nigériens qui restent très actifs entre le nord-est du Nigeria et l'extrême-nord du Cameroun. De sources concordantes, ces actions ont beaucoup affaibli les capacités du groupe islamiste qui n'est plus engagé dans des confrontations frontales avec les troupes camerounaises, mais multiplie les attaques-suicides.

Depuis juillet, plusieurs attentats attribués à Boko Haram ont ainsi visé des villes de l'extrême-nord camerounais. Plusieurs autres ont été déjoués ces dernières semaines dans la région.

L'Afrique en bref

• **Bénin/Présidentielle. 48 candidats en lice**  
Quarante-huit candidats, dont quatre femmes et l'actuel Premier ministre béninois Lionel Zinsou, ont officiellement déposé leur dossier pour l'élection présidentielle du 28 février au Bénin.

• **Burundi/Crise. Les trois scénarios de l'Onu**  
L'Onu envisage trois scénarios en cas de dérapage de la crise au Burundi mais reconnaît ne pas avoir les moyens de protéger efficacement les civils si le pire se produit, c'est-à-dire un génocide, selon un memorandum confidentiel adressé au Conseil de sécurité de l'Onu par le chef des opérations humanitaires Hervé Ladsous.

• **Centrafrique/Législatives. 22 candidats élus dès le premier tour**



Photo : AFP

Vingt-deux candidats ont obtenu la majorité absolue lors du premier tour des législatives en Centrafrique, laissant 118 circonscriptions (16 à Bangui et 102 en province) en ballottage, alors que de multiples anomalies ont été relevées, selon des résultats provisoires.

• **Congo/Présidentielle. Appel à la candidature de Sassou Nguesso**

Une plate-forme d'associations membres de la majorité au pouvoir a exhorté mardi le président congolais Denis Sassou Nguesso à "faire acte de candidature" à la présidentielle fixée au 20 mars. Une nouvelle loi fondamentale promulguée en novembre l'autorise à se représenter.

• **Mali/Justice. Audience à la CPI reportée pour Ahmad Al Faqi Al Mahdi**

L'audience de confirmation des charges contre un chef touareg d'un groupe islamiste malien lié à Al-Qaïda, premier jihadiste à comparaître devant la Cour pénale internationale, Ahmad Al Faqi Al Mahdi, a été reportée au 1er mars.

• **Niger/Putsch. Douze militaires et un civil impliqués**

Douze militaires et un civil, tous nigériens, ont été arrêtés dans le cadre du coup d'Etat que les autorités ont dit avoir déjoué à la mi-décembre.

• **Tunisie/Politique. Un gendre de Ben Ali remis en liberté provisoire**

Un gendre du président déchu Zine El Abidine Ben Ali, l'homme d'affaires Slim Chiboub, en détention depuis novembre 2014 pour trafic d'influence a été remis en liberté provisoire mardi, a indiqué le porte-parole du parquet.